

LES SANS-TRAVAIL

IMMIGRATION ET CHARITE

La question des sans-travail est d'une terrible actualité. Il sera peut-être utile d'inscrire ici quelques chiffres qui ne manquent pas d'intérêt et qui sont instructifs, de plus d'un point de vue.

Nous avons sous les yeux le tableau des sans-travail qui sont allés, l'autre matin (9 mars), prendre la soupe distribuée à l'Asile de la Providence, rue Sainte-Catherine. Il indique un total de 378 secourus, sur lequel les Canadiens-français figurent pour un peu plus d'un quart, soit 82. Les 296 autres sont ainsi répartis: Russes, 108; Anglais, 27; Irlandais, 23; Italiens, 12; Polonais, 17; Norvégiens, 13; Finlandais, 16; Suédois, 12; Américains, 15; Écossais, 13; Bulgares, 24; Belges, 3; Syriens, 5; Chinois, 2; plus 1 Français, 1 Indien, 1 Allemand, 1 nègre, 1 Autrichien et 1 Espagnol. Et ceci doit, en gros, représenter la proportion des natifs et des étrangers parmi les 8,600 hommes qui, en février dernier, sont allés prendre la soupe à l'Asile de la Providence.

À l'Asile Saint-Joseph, rue Cathédrale, dont M. l'abbé Chartier a déjà entretenu nos lecteurs, les Canadiens-français figuraient le même jour pour un cinquième sur l'ensemble: 100 sur 499. Les 399 autres étaient ainsi repartis: Russes, 269; Irlandais, 45; Anglais, 29; Écossais, 13; Polonais, 19; Italiens, 8; Belge, 1; Américains, 2; Grec, 1; Serbes, 2; Ruthène, 1; Suédois, 2; Hollandais, 6. — En février, les Soeurs Grises de l'Asile Saint-Joseph ont distribué 12,655 soupes.

À l'Asile de la rue Saint-Mathieu, aussi dirigé par les Soeurs Grises, sur 1,200 repas distribués, les Canadiens d'origine anglaise et française étaient, le jour où nous avons pris nos renseignements, pour 270 et les immigrés pour 750. Les Canadiens-anglais étaient très peu nombreux. — En février, l'asile a distribué plus de 26,000 repas.

Deux constatations jaillissent de ce tableau: le grand nombre de non-catholiques secourus par les institutions catholiques, et l'énorme proportion des immigrés sur le total des sans-travail. Cette proportion serait plus frappante encore si le gouvernement n'avait réuni dans les camps de concentration les sujets des nations ennemies — ce qui explique que l'on ne voie figurer sur notre premier tableau qu'un Allemand et un Autrichien. Il va de soi aussi que les immigrés doivent figurer, pour une très grande proportion, parmi les secourus des oeuvres non-catholiques.

La première constatation pourra être opposée aux non-catholiques qui, sans connaître le fond de la question, s'étonnent du chiffre des secours publics attribués aux oeuvres catholiques. Celles-ci d'abord ne reçoivent que la part qui leur revient d'après les chiffres du recensement; puis elles accueillent les miséreux de toutes les races et de toutes les croyances, et l'on voit ce que peuvent représenter sur l'ensemble de leurs "clients" les non-catholiques.

La seconde constatation offre une illustration nouvelle des conséquences du système d'immigration absurde que nous avons poursuivie depuis tant d'années.

Mais nos législateurs sont trop occupés à se faire une bonne *plate-forme* électorale pour songer à modifier ce système. Cela est au-dessous de leurs préoccupations usuelles — à moins que cela ne les dépasse...